

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 9 juin 2014

Monsieur Mathieu Leclerc-Pelletier
Conseiller en aménagement du territoire
et urbanisme
Direction générale de l'urbanisme et
de l'aménagement du territoire
Ministère des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Objet : Mandat portant sur *Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent*

Questions complémentaires du 9 juin 2014 (DQ18, n^{os} 2 et 3)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions complémentaires suivantes :

Question 2

L'étude (PR3.7.27.2, p. 17) mentionne que la ville de Flower Mound au Texas a exigé des distances minimales entre les sites et les résidences privées, les parcs et les écoles, et ce, entre autres à cause d'une éventuelle perte de valeur marchande des propriétés.

Veuillez préciser quelles sont les compétences municipales en matière de réglementation de distances séparatrices de l'industrie du gaz de schiste.

Question 3

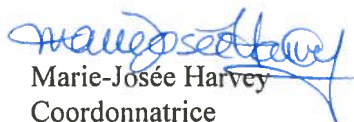
- A. Quels sont les outils et mécanismes disponibles au ministère pour évaluer une éventuelle réduction de la valeur marchande des propriétés advenant l'arrivée de l'industrie ?
- B. Quels types de mesures pourraient être mises en place pour atténuer les impacts d'une éventuelle perte de valeur ?

...2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **11 juin, 17 heures**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice